

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14226**

### Intitulé

Chef de chantier travaux publics : terrassement, route, VRD

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation permanente de l'association des anciens élèves conducteurs de travaux de Toulouse (CFPCT Toulouse Palays)	Directeur CFPCT Toulouse Palays

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

231p Conduite de travaux et métré en génie civil

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef de chantier travaux publics, terrassement, route et VRD est un technicien et un manager de terrain. Il est en binôme avec le conducteur de travaux ou son responsable hiérarchique. Il établit avec lui l'organisation du chantier, et la met en œuvre, il est garant de l'animation des équipes au quotidien. Il participe à la réalisation et assure son suivi jusqu'à la réception des travaux.

Il apporte des conseils techniques, définit les modes opératoires d'exécution, met en œuvre la sécurité et veille à la qualité des ouvrages jusqu'à la réception du chantier. Il rend compte de son activité dans le respect du budget d'exécution dans le délai imparti.

Activités visées :

- Préparation et organisation du chantier en vue de sa réalisation
- Encadrement et suivi technique du chantier dans sa réalisation
- Suivi et contrôle du chantier
- Clôture du chantier

Capacités attestées

- Décoder un cahier des charges
- Interpréter les données techniques et réglementaires,
- Analyser les contraintes techniques et budgétaires,
- Construire la stratégie d'évolution du chantier et mettre en place la tactique d'évolution du chantier
- Elaborer un découpage opérationnel et stratégique des opérations et des tâches du chantier (terrassements, fondations, voiries et réseaux divers)
- Etablir des modes opératoires et des procédés d'exécution opérationnels
- Préparer des détails d'exécution opérationnels
- Contrôler par sondage les quantitatifs de l'étude
- Quantifier les moyens utiles à la réalisation du chantier (main-d'œuvre, matériaux, matériel...)
- Implanter les ouvrages
- Installer des ateliers de réalisation
- Planifier les approvisionnements en fonction des étapes définies dans la mise en chantier
- Engager les démarches nécessaires au démarrage du chantier, avec les riverains, les concessionnaires.
- Participer activement à la rédaction de l'analyse des risques propres au chantier et intégrer la sécurité dans l'organisation de chantier
- Accueillir les équipes sur le chantier. Présenter le chantier aux compagnons
- Commander les matériaux, les fournitures et l'outillage ainsi que le matériel
- Suivre et faire évoluer les mesures et dispositifs d'hygiène et de sécurité sur le chantier en respectant la réglementation
- Gérer les hommes, les diriger, les motiver pour exécuter les ouvrages afin de répondre aux objectifs de rendements
- Surveiller la qualité des travaux en cours pour satisfaire aux exigences du client
- Enregistrer les contrôles pour en assurer leur traçabilité
- Veiller au respect des délais d'exécution
- Participer aux réunions de chantier
- Comparer les dépenses aux prévisions d'origine
- Préparer la synthèse de la réalisation du chantier

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises de Travaux Publics, Terrassement, Routes et VRD

Dans les domaines de la route, des canalisations et du terrassement

- Assistant chef de chantier
- Aide chef de chantier
- Chef d'équipe

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

F1202 : Direction de chantier du BTP

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

La totalité des composantes doivent être validées pour l'octroi de la certification.

- Composante 1 : Préparation et organisation du chantier en vue de sa réalisation
- Composante 2 : Encadrement et suivi technique du chantier dans sa réalisation
- Composante 3 : Suivi et contrôle du chantier
- Composante 4 : Clôture du chantier

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14226 - Préparation et organisation du chantier en vue de sa réalisation</p>	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Décoder un cahier des charges</li><li>Interpréter les données techniques et réglementaires,</li><li>Analyser les contraintes techniques et budgétaires,</li><li>Construire la stratégie d'évolution du chantier et mettre en place la tactique d'évolution du chantier</li><li>Elaborer un découpage opérationnel et stratégique des opérations et des tâches du chantier (terrassements, fondations, voiries et réseaux divers)</li><li>Etablir des modes opératoires et des procédés d'exécution opérationnels</li><li>Préparer des détails d'exécution opérationnels</li><li>Contrôler par sondage les quantitatifs de l'étude</li><li>Quantifier les moyens utiles à la réalisation du chantier (main-d'œuvre, matériaux, matériel...)</li><li>Implanter les ouvrages</li><li>Installer des ateliers de réalisation</li><li>Planifier les approvisionnements en fonction des étapes définies dans la mise en chantier</li><li>Engager les démarches nécessaires au démarrage du chantier, avec les riverains, les concessionnaires</li><li>Participer activement à la rédaction de l'analyse des risques propres au chantier et intégrer la sécurité dans l'organisation de chantier</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Pendant la formation, étude de cas visant l'analyse des pièces écrites et graphiques</li><li>Pendant la formation, QCM sur la réglementation</li><li>Pendant la formation exercices d'analyses budgétaires</li><li>Pendant la formation exercices de stratégie</li><li>Exercices d'application pendant la formation. Découpage du chantier en phases et tâches, unité d'œuvre, atelier ou échelon.</li><li>Rédaction de modes opératoires et de procédés d'exécution pendant la formation</li><li>Pendant la formation, exercices de dessin et de profils en long et en travers</li><li>Pendant la formation, exercice de métré</li><li>Pendant la formation, création de listes de ressources pour le chantier et planification de ces ressources</li><li>Pendant la formation, exercices d'application sur plateforme extérieure</li><li>Pendant la formation, élaboration de plan d'installation de chantier</li><li>Pendant la formation, établir des plannings pour les ressources du chantier</li><li>Pendant la formation, établir des listes et des documents en lien avec les riverains ou les concessionnaires</li><li>Pendant la formation, rédaction des modes opératoires en intégrant l'analyse des risques</li></ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 14226 - Encadrement et suivi technique du chantier dans sa réalisation	<p><b>Descriptif :</b>            Accueillir les équipes sur le chantier. Présenter le chantier aux compagnons            Commander les matériaux, les fournitures et l'outillage ainsi que le matériel            Suivre et faire évoluer les mesures et dispositifs d'hygiène et de sécurité sur le chantier en respectant la réglementation            Gérer les hommes, les diriger, les motiver pour exécuter les ouvrages afin de répondre aux objectifs de rendements            Surveiller la qualité des travaux en cours pour satisfaire aux exigences du client</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b>            Pendant la formation, mises en situation de communication et d'accueil des compagnons            Pendant la formation, établir des bons de commandes de fournitures            Pendant la formation, exercices visant le contrôle de conformité des moyens de protections collectifs du chantier            Pendant la formation, exercices de contrôle des rendements et cadences sur chantier</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 14226 - Suivi et contrôle du chantier	<p><b>Descriptif :</b>            Enregistrer les contrôles pour en assurer leur traçabilité            Veiller au respect des délais d'exécution            Participer aux réunions de chantier            Comparer les dépenses aux prévisions d'origine</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b>            Pendant la formation, exercices proposant la rédaction d'un plan de contrôle            Pendant la formation, exercices de contrôle de l'avancement des travaux            Pendant la formation, simulation de réunion de chantier            Pendant la formation, établissement de tableaux comparant la prévision et la réalisation et permettant de mesurer les écarts</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 14226 - Clôture du chantier	<p><b>Descriptif :</b>            Préparer la synthèse de la réalisation du chantier</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b>            Pendant la formation, exercices sur étude de cas visant la synthèse technique du chantier</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		100 % de professionnels dont 50 % Employeurs - 50 % salariés
En contrat de professionnalisation	X		100 % de professionnels dont 50 % Employeurs - 50 % salariés
Par candidature individuelle	X		100 % de professionnels dont 50 % Employeurs - 50 % salariés
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		100 % de professionnels dont 50 % Employeurs - 50 % salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Chef de chantier travaux publics : terrassement, route, VRD" avec effet du 14 avril 2017, jusqu'au 24 mai 2021.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Chef de chantier travaux publics : terrassement, route,VRD" avec effet au 24 octobre 2011, jusqu'au 14 avril 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé ' Chef de chantier 1er échelon travaux publics : terrassement, routes, VRD'

Arrêté du 25 juin 1998 publié au Journal Officiel du 7 juillet 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 27 juin 1994 publié au Journal Officiel du 16 juillet 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Chef de chantier travaux publics routes'.

Arrêté du 2 septembre 1982 publié au Journal Officiel du 14 septembre 1982 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Diplôme de chef de chantier travaux publics routes'

**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications du BTP

<http://www.cfpct.com>

**Lieu(x) de certification :**

Centre de formation permanente de l'association des anciens élèves conducteurs de travaux de Toulouse (CFPCT Toulouse Palays) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

C.F.P.C.T. TOULOUSE-PALAYS

5 allée Jean Griffon

BP 64033

31028 Toulouse Cedex 4

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Centre de formation permanente de l'association des anciens élèves conducteurs de travaux de Toulouse (CFPCT Toulouse Palays) - 5 allée Jean Griffon - BP 64033 - 31028 TOULOUSE CEDEX 4

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Chef de chantier travaux publics